

Plus d'autonomie et moins de solitude pour les seniors

Logements adaptés **Les résultats de l'enquête** **menée en 2021 par la Ville** **de Lausanne et Pro** **Senectute Vaud pour** **comprendre la relation des** **ânés à leur logement sont** **tombés.**

Il suffit parfois de peu de choses pour que les ânés se sentent mieux chez eux. Une douche plutôt qu'une baignoire, des seuils à fleur, des poignées pour se relever... Ce sont là quelques-uns des enseignements tirés de l'enquête menée par Pro Senectute Vaud et la Ville de Lausanne, dans le cadre du projet «Vieillir chez soi», soutenu à hauteur de 150'000 francs par la Confédération dans le cadre du développement territorial durable 2020-2024.

Quelque 480 personnes de plus de 55 ans vivant à l'ouest du Parc de Milan ont été sondées. «Nous avons choisi ce quartier en raison du plan d'affectation qui touche le quartier sous-gare et qui prévoit la construction de nouveaux bâtiments ainsi que la re-densification d'immeubles dans le secteur Cour-Reposoir, explique Andrea Faucherre, responsable du projet pour la Ville de Lausanne. Cela nous offrait une occasion en or de faire en sorte que les rénovations et les futures constructions tiennent compte de ce que nous ont dit les ânés.»

Population vieillissante

À l'horizon 2040, la population vaudoise pourrait atteindre le million de personnes, parmi les-

quelles près de 230'000 individus de 65 ans et plus. Selon l'Office fédéral de la statistique, en Suisse 96% des ânés vivent à domicile. «Ils sont très attachés à leur autonomie et à leur quartier qu'ils n'ont pas envie de quitter. Leur attachement est émotionnel mais aussi pragmatique: c'est là qu'ils ont leurs souvenirs et leurs repères», développe Andrea Faucherre.

Pour les porteurs du projet, c'est à la société dans son ensemble que profite le maintien des ânés à domicile. Placer les seniors dans des logements mieux adaptés devrait notamment permettre d'attribuer les plus grands logements aux familles, d'améliorer la mixité sociale et de diminuer les coûts de la santé en développant des prestations médico-sociales ciblées.

«Vieillir chez soi» est à présent entré dans sa phase deux. Des logements sont adaptés. «Des portes sont par exemple créées dans les baignoires que les usagers ont de la peine à enjamber, des seuils et pas de porte sont aplanis», illustre Andrea Faucherre.

La phase trois, à l'horizon 2023, prévoit la création de logements entièrement adaptés aux ânés. «Nous aimerions aussi développer des réseaux solidaires dans le quartier pour casser le sentiment de solitude ressenti par bon nombre de sondés. Et nous espérons que les personnes âgées qui habitent et habiteront les logements adaptés deviendront des ambassadeurs pour porter le projet aux seniors d'autres quartiers.» **Catherine Cochard**